

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg

→ EN PRATIQUE

.....
Luxembourg's leading network for Corporate Responsibility
.....

Sommaire

1. L'enjeu de la diversité	4
2. La Charte de la Diversité Lëtzebuerg.....	6
3. Un texte d'engagement	8
4. Souscrire à la Charte de la Diversité Lëtzebuerg	10
5. L'engagement du signataire.....	12
6. Structure de la Charte	16
8. Des évènements et rencontres phares au Grand-Duché	20
9. Les signataires de la Charte	24
10. Une plateforme d'échange à l'échelle européenne	26
Contacts	29

1. L'enjeu de la diversité



De nombreuses études démontrent que les organisations qui reconnaissent le potentiel dégagé par la diversité de leur personnel sont plus performantes que celles qui ne le prennent pas en compte.

L'enjeu d'une politique diversité consiste à faire en sorte que chaque personne dispose de **possibilités d'emploi et de carrière en lien avec ses compétences et aspirations**, en respectant et considérant ses caractéristiques individuelles (sexe, âge, origines ethniques ou sociales, handicap, langue, religion ou convictions, opinions politiques, orientation sexuelle, entre autres).

Le concept de gestion de la diversité et de l'inclusion sur le lieu de travail repose sur l'idée simple que **la reconnaissance de la pluralité des profils humains au sein d'une organisation contribue au succès économique** s'il est intégré consciemment dans sa stratégie et ses pratiques managériales.

Dans ce contexte, la signature de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg témoigne clairement de l'engagement d'une organisation, tant en interne qu'à l'externe, en faveur de l'acceptation et de la valorisation des différences dans le monde professionnel.



LE BUSINESS CASE DE LA DIVERSITÉ

Diversité



Accroître la performance économique et humaine de l'entreprise

Développer sa capacité d'innovation
Mieux comprendre les attentes de ses différents clients ou usagers
S'ouvrir à de nouveaux marchés vers le développement durable



Optimiser la gestion des ressources humaines

Mieux gérer les compétences
Favoriser l'implication de ses collaborateurs
Prévenir la pénurie de main-d'œuvre



Faire preuve de son engagement en tant qu'entreprise socialement responsable

La diversité constitue un des aspects de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)



Prévenir les risques d'image et de perte de réputation



Se mettre en conformité avec les contraintes légales

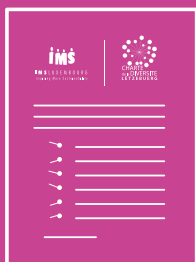
Discrimination

Risque

Opportunité

2.

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg



La Charte de la Diversité est un **texte d'engagement articulé autour de 6 articles** et proposé à la signature de toute organisation du Luxembourg, qu'elle soit privée ou publique, société anonyme ou asbl, et quelle que soit sa taille. En tant que charte nationale, elle apporte **une vision commune de la diversité** et soutient les signataires dans leur engagement à mettre en œuvre une gestion de la diversité au-delà des obligations légales.

Neuvième Charte dans l'Union européenne, créée par [IMS Luxembourg](#), elle fait partie du **réseau européen des Chartes de la Diversité**, piloté à la DG Justice de la Commission européenne et a pour marraine la ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Afin de suivre le projet, un **Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a été constitué**. Il se compose de **7 partenaires privilégiés, privés et publics** – CACEIS Investor Services Bank, Deutsche Bank Luxembourg, HSBC Luxembourg, Linklaters, le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité, PwC Luxembourg et Sodexo – ainsi que d'IMS Luxembourg, à l'initiative du projet.



6 articles

1 vision commune de la diversité

1 réseau européen

1 Comité pour la Charte de la Diversité

7 partenaires privilégiés



3.



Un texte d'engagement

Valoriser la diversité dans les organisations implique une démarche volontaire et proactive. En lien avec le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, IMS Luxembourg met en place une structure dédiée avec une équipe qualifiée afin d'offrir des services gratuits aux signataires de la Charte :

- une plateforme d'échange,
- de l'information régulière sur la diversité disponible sur la plateforme,
- la mise à disposition d'outils et d'études sur le sujet,
- des conférences thématiques,
- une session de signatures officielles annuelle,
- des ateliers d'échanges de pratiques,
- une newsletter,
- un guide pratique et un e-learning « Gestion de la diversité ».

Les entreprises et institutions signataires seront visibles et référencées sur le site de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg.



Œuvrer en faveur de la Diversité pour une organisation au Luxembourg signifie dépasser les contraintes légales en matière de non-discrimination et considérer la multitude des profils comme réel atout de performance pour l'organisation.

Mener une démarche de Diversité, c'est inscrire le respect, la valorisation des talents et compétences uniques de chaque personne au cœur de la culture et des pratiques de l'organisation.

Contribuer à construire une organisation plus inclusive, c'est permettre à chaque personne de trouver sa place au sein de la société et de s'y épanouir en contribuant à la richesse de notre pays.

Afin de réaliser cette ambition, l'organisation représentée par s'engage, par la signature de cette charte, à :

1

Sensibiliser, former et impliquer la hiérarchie et l'ensemble du personnel aux enjeux de la Diversité en tant que source d'enrichissement, d'innovation, de progrès et de cohésion sociale.

2

Définir une politique de Diversité et mettre en œuvre des pratiques et plans d'actions qui intègrent consciemment la gestion des différences individuelles des personnes.

3

Décliner les principes d'égalité des chances et de promotion de la Diversité tant dans les processus de décision et de gestion de l'organisation que dans la gestion de ses ressources humaines.

4

Évaluer régulièrement ces pratiques, leurs résultats et leurs effets.

5

Communiquer à l'ensemble des parties prenantes de l'organisation les engagements pris et les résultats concrets des actions menées.

6

Encourager l'ensemble de ses partenaires à également œuvrer en faveur de la non-discrimination et de la promotion de la Diversité.

Fait à Luxembourg, le ____/____/____

Signature

4.

Souscrire à la Charte

Toutes les organisations implantées au Grand-Duché, à savoir une organisation avec ou sans but lucratif, quelles que soient leur taille et leur activité, sont invitées à signer la Charte nationale. L'inscription se déroule en plusieurs étapes simples :



L'organisation complète le formulaire de souscription en ligne sur le site : www.chartediversite.lu



L'organisation devra ensuite signer le contrat moral.



Si elle n'est pas membre d'IMS, elle devra également régler sa cotisation.

Cotisation pour 1 an :

De 1 à 49 salarié·es : 100 euros
De 50 à 249 salarié·es : 400 euros
Plus de 250 salarié·es : 600 euros



Après enregistrement, le dirigeant ou la dirigeante de l'organisation est invité·e à signer officiellement la Charte de la Diversité Lëtzebuerg au cours de la cérémonie officielle annuelle.



Une fois la signature officialisée, l'équipe de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg remet à l'organisation le logo et la charte graphique.



Tous les ans, l'organisation devra régler la cotisation, en fonction du nombre de salarié·es.

Tous les deux ans, l'organisation devra rendre compte d'une pratique en matière de gestion de la diversité sur la plateforme www.chartediversite.lu

Tous les trois ans, elle devra également répondre au 2 questionnaires d'évaluation (national et européen), utilisés pour éditer le baromètre « Diversité et entreprise ».



Des questions concernant votre inscription ?
Merci de les adresser à info@chartediversite.lu

5. L'engagement du signataire



En signant la Charte, les organisations s'engagent à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une politique en faveur de l'égalité des chances et de la diversité, centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles.

Signer la Charte de la Diversité Lëtzebuerg est une étape clé d'une démarche à mener sur le long terme. En s'engageant dans la promotion de la diversité, l'organisation devra **définir clairement ses enjeux en faveur de la diversité, sélectionner les thématiques prioritaires en fonction de son contexte et produire une politique de gestion de la diversité.**

Pour éviter que cet engagement ne reste qu'une simple déclaration d'intention - ce qui serait préjudiciable à l'ensemble des signataires - **cette politique est à décliner en plans d'actions et en initiatives** afin de déboucher sur des résultats concrets.



Les signataires s'engagent à :



Publier des informations sur les activités réalisées sous forme de **fiches pratiques** publiques tous les 2 ans.



Remplir anonymement les 2 questionnaires d'évaluation utilisés pour éditer le baromètre « Diversité et entreprise », tous les 3 ans.



Régler la cotisation tous les ans, si l'organisation n'est pas membre d'IMS.



Une organisation qui ne respecterait pas ses engagements serait automatiquement exclue de la liste des signataires.



Consulter les bonnes pratiques publiées par les signataires sur www.chartediversite.lu



Parmi leurs engagements, les signataires doivent, une fois tous les 3 ans, rendre compte de leurs pratiques dans le domaine de la gestion de la diversité, en répondant à 2 questionnaires (national et européen). Les réponses au questionnaire national donnent un état des lieux de la diversité au Luxembourg ainsi que des pistes sur les sujets à adresser dans les organisations. Quant au questionnaire européen, il permet d'identifier les tendances à l'échelle de l'UE. Les données ainsi collectées et analysées permettent d'établir le baromètre « Diversité et entreprise ».

Ces enquêtes répondent à trois objectifs principaux :

1. **Offrir un état des lieux de la diversité et des pratiques** qui y sont associées dans les organisations luxembourgeoises et européennes.
2. **Fournir un outil d'auto-évaluation et inspirer les organisations signataires.** Grâce aux thématiques abordées, le questionnaire permet de faire le point sur les actions qui ont été mises en place, et leurs impacts sur l'organisation.
3. **Observer l'évolution des politiques en matière de gestion de la diversité des signataires.**



Le baromètre en bref

Pour le Comité pour la Charte de la Diversité, le baromètre permet de connaître l'impact des actions menées ainsi que les besoins des signataires. Il sera alors possible d'orienter et d'adapter les missions de la Charte en fonction des résultats obtenus.



Pour aller plus loin

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg a publié **deux guides pratiques et un e-learning** sur la thématique de la gestion de la diversité afin de soutenir les membres de son réseau dans la mise en place de leurs pratiques et actions.

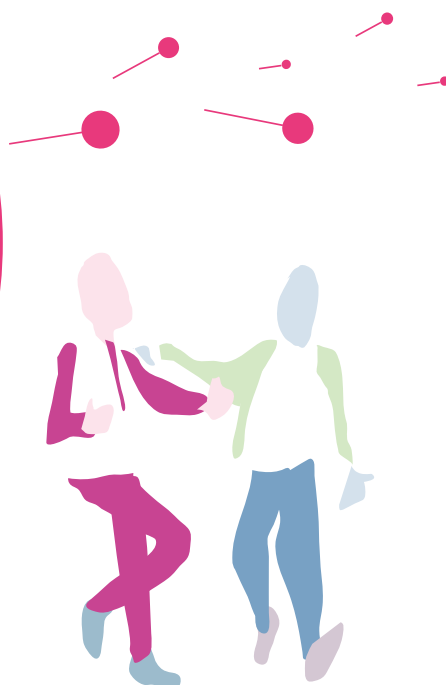
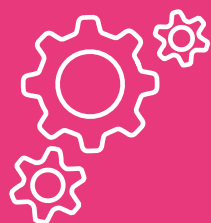


Consulter les ressources sur www.chartediversite.lu



6.

Structure de la Charte



The more you give, the more you get back!

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg existe à travers l'engagement, les actions mises en place et le partage des connaissances de son réseau de signataires. La contribution de chacun et chacune joue un rôle majeur dans la compréhension des défis en matière de gestion de la diversité au Grand-Duché, et permet ainsi de paver la route vers un réseau d'organisations ayant pour objectif commun une société plus inclusive et durable.

Partager ses bonnes pratiques et ses connaissances, qu'est-ce que cela apporte aux signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg ?

- Un accès à un réseau de partage des pratiques en matière de diversité et la possibilité d'une collaboration inter-entreprise sur ces sujets.
- Plus de visibilité (réseaux sociaux, site internet de la Charte, événements...).
- Une capitalisation des connaissances (outils, documents, e-learning...).
- La possibilité de tester des idées et de trouver des solutions aux problématiques diversité actuelles ou futures.
- Être entendu à un niveau national et européen.



Chaque signataire de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg possède un statut :

→ **Basic** : statut par défaut lorsque l'organisation devient signataire.

→ **Advanced** : statut obtenu grâce à des actions et un engagement continu. Votre expérience en matière de diversité et d'inclusion vous plaçant désormais comme un modèle à suivre, vous gagnez en visibilité au sein du réseau.

→ **Ambassador** : accessible uniquement sur invitation de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, ce statut, en plus d'inclure les avantages Advanced, confère de nouvelles possibilités, notamment plus de visibilité au sein du réseau.

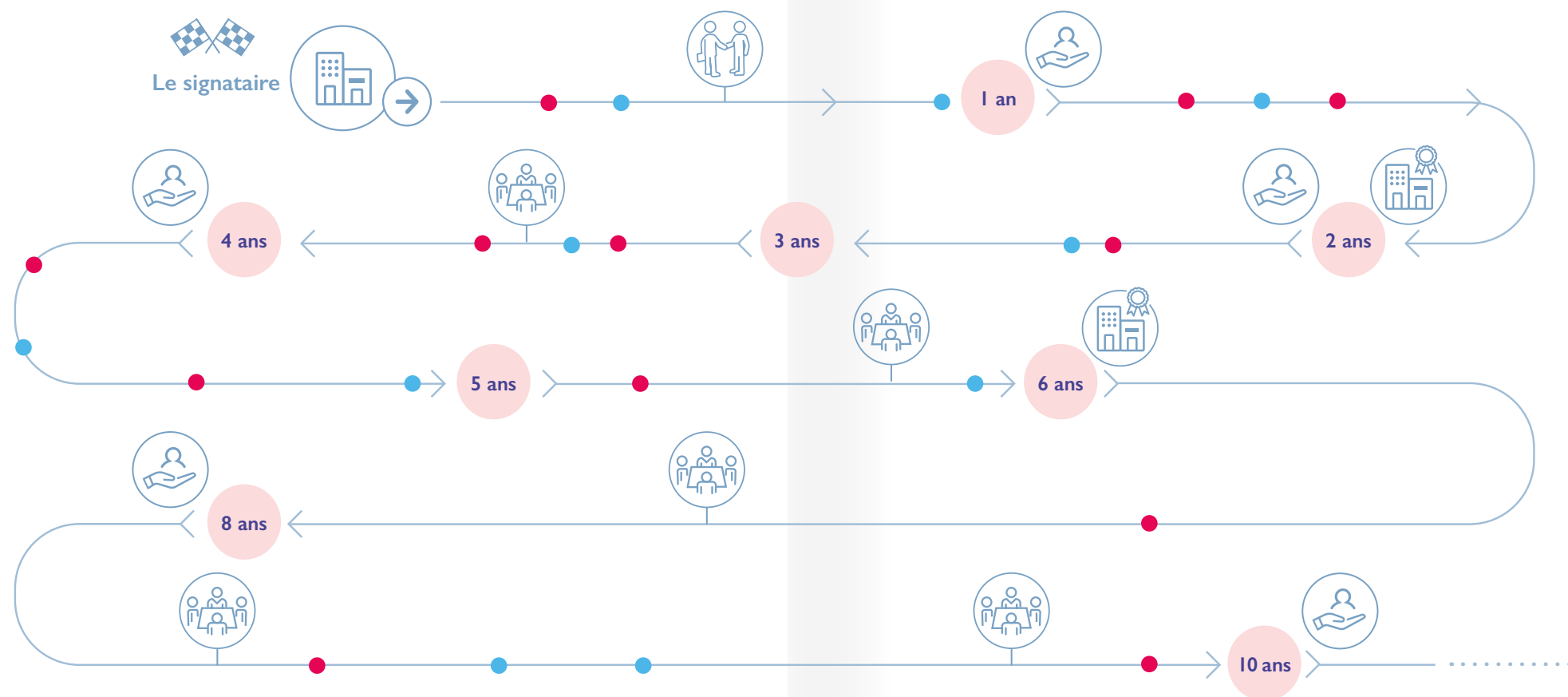
Chaque signataire peut ainsi situer son état d'avancement en matière de diversité et d'inclusion et mesurer ses contributions. Ces statuts offrent de nouveaux avantages, de nouvelles possibilités et de nouvelles manières de collaborer ensemble, tout en encourageant à innover dans l'application de ses actions.



Apprenez-en plus sur les différents statuts sur www.chartediversite.lu

Comment évoluer en tant que signataire ?

Parcours type :



Meeting avec l'équipe de la Charte



Évaluation du signataire



Accès possible au niveau Advanced ou Ambassador



Groupe de travail (orienté vers une solution ou un thème)

● Événements Charte : Diversity network, workshop, conférence...

● Visibilité ou communication spéciale



Pour plus de détails sur les avantages attachés à chaque statut, rendez-vous sur www.chartediversite.lu

8.



Des événements et rencontres phares au Grand-Duché



La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est reconnue à travers ses projets concrets à destination des employeurs et organisatrice d'événements phares au Grand-Duché :



Les Diversity Networks sont des événements organisés 3 à 4 fois par an et qui permettent de présenter des pratiques inclusives mises en place par des organisations signataires de la Charte de la Diversité. Ces rendez-vous, réservés aux signataires, permettent le partage de témoignages, l'échange sur les pratiques, les défis et questions sur l'implémentation d'une politique de gestion inclusive des talents.



Depuis 2015, la Charte de la Diversité Lëtzebuerg organise tous les ans le Diversity Day Lëtzebuerg, la journée nationale de la diversité au Grand-Duché. Cet événement vise à rassembler entreprises, organisations publiques et associations, signataires ou non, autour de la promotion de la diversité.

Conférences, réunions d'informations, ateliers, stands, expositions, partenariats innovants, lancement de nouveaux produits et services... Autant d'actions virtuelles ou présentielles qui ont été organisées sur le territoire national. Traditionnellement, cette journée est marquée par des visites officielles avec un parcours dédié d'une délégation composée des représentant·es d'IMS Luxembourg et du ministère qui parraine la Charte.





DIVERSITY AWARDS LËTZEBUERG 2021

Les Diversity Awards sont organisés tous les 2 ans depuis 2015. Cet évènement valorise les pratiques innovantes et répliquables en termes de gestion de la diversité dans 4 catégories distinctes :

- Recrutement, accueil et intégration
- Gestion des carrières
- Bien-être et conditions de travail
- Communication et valeurs de l'organisation

Les 12 nommés (3 par catégorie) sont sélectionnés et évalués par un pré-jury d'expert·es, puis sont évalués par un jury présidé par le ministère qui parraine la Charte.

Les 4 pratiques gagnantes sont dévoilées lors d'une cérémonie.

Les Diversity Awards Lëtzebuerg mettent en lumière l'implication croissante des organisations privées, publiques et associatives dans ces domaines.



9.



Les signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg

Le réseau de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, composé de plus de 250 signataires, agissent au quotidien en faveur de la gestion de la diversité,

employant

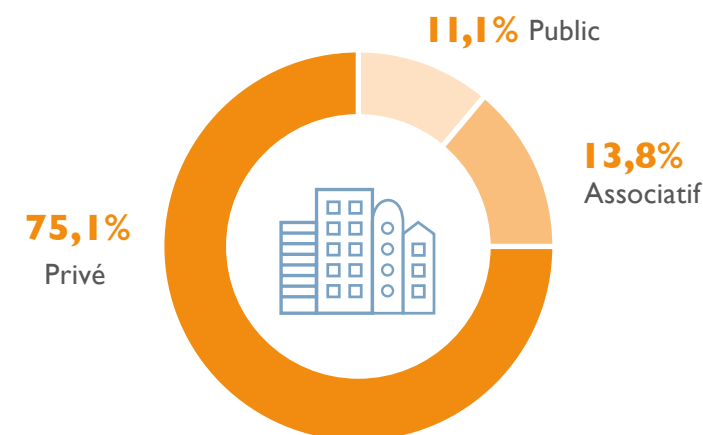
près de **100 000** collaborateurs et collaboratrices,

représentant

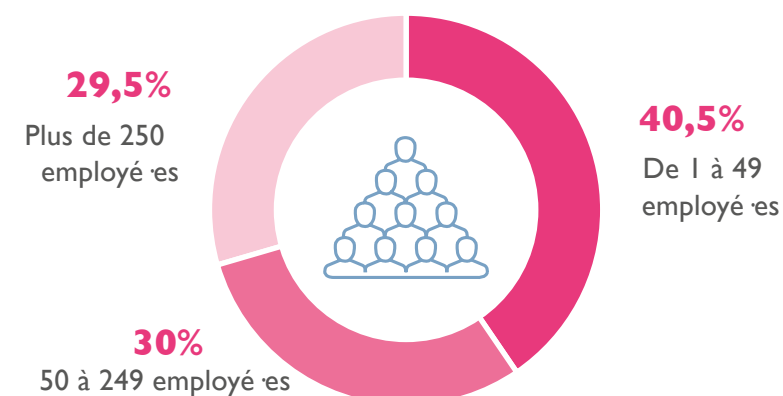
21,5 %

de la masse salariale.

Profils de signataires



Taille des organisations signataires



10.

Une plateforme d'échange à l'échelle de l'Union Européenne



La Commission européenne reconnaît que les Chartes de la diversité contribuent à la lutte contre la discrimination dans les organisations et à la promotion de l'égalité. De ce fait, depuis 2010, elle **met à disposition et soutient une plateforme d'échanges à l'échelle de l'Union européenne** entre les Chartes de la diversité nationales.

Soutenant les différentes initiatives qui encouragent la gestion de la diversité en entreprise, cette plateforme permet aux Chartes nationales de la diversité déjà existantes de se rencontrer régulièrement lors de réunions, séminaires d'expert·es et d'événements annuels afin de partager leurs expériences, bonnes pratiques et de développer des outils communs.

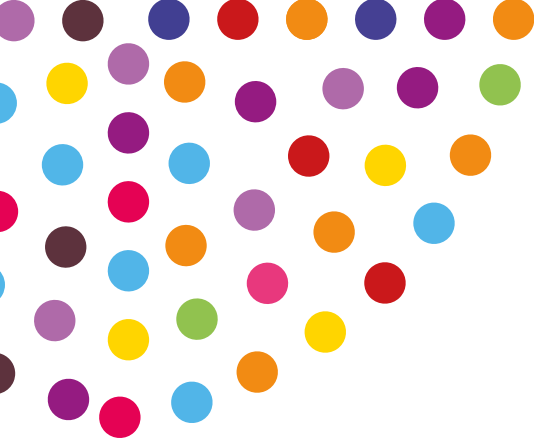
Les thématiques traitées sont **multiples et liées aux critères de non-discrimination propres à chaque pays**. Les initiatives européennes, quant à elles, réunissent plusieurs Chartes sous le même drapeau et permettent d'étendre la portée de leurs actions et de leur message.

Les 26 pays européens qui disposent d'une Charte nationale de la diversité font actuellement partie de cette plateforme.



Consulter les Chartes en
cliquant sur les différents
pays ou rendez-vous sur
www.chartediversite.lu





IMS - Inspiring More Sustainability - est depuis plus de 15 ans le réseau leader des entreprises luxembourgeoises impliquées dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

IMS explore de nouvelles solutions et teste concrètement des alternatives durables, grâce à des groupes de travail et des projets pilotes avec des entreprises luxembourgeoises. durables, grâce à des groupes de travail et des projets pilotes ayant un impact positif.

À travers ces projets, IMS facilite les initiatives en mobilisant toutes les parties prenantes (privées, publiques et associatives).

IMS est une organisation indépendante, apolitique et sans but lucratif qui bénéficie de l'expertise d'une équipe agile et créative. Le réseau représente 16 % de la population active luxembourgeoise et est le représentant national de l'organisation européenne CSR Europe.



La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est soutenue par :



Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg

PO : IMS Luxembourg
BP. 2085
L-1020 Luxembourg

Tél : +352 26 25 80 13
info@chartediversite.lu
www.chartediversite.lu

Produit au Grand Duché de Luxembourg. Juin 2021

Tous droits réservés Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg / IMS Luxembourg

Ni le Comité pour la Charte de la Diversité de Lëtzebuerg, ni toute autre personne agissant en son nom ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation qui est faite des informations contenues dans cette publication.

ISBN 978-2-9199642-4-6

*Vous souhaitez
promouvoir la diversité
et défendre la
non-discrimination ?*

*Devenez signataire et
agissez pour la diversité.*

www.chartediversite.lu

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est soutenue par :

caceis
INVESTOR SERVICES

 **Deutsche Bank**

 **HSBC**

Linklaters



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des genres
et de la Diversité


pwc

sodexo

Luxembourg's leading network for Corporate Responsibility

IMS Luxembourg
B.P. 2085
L-1020 Luxembourg

Siège Social :
33 rue du Puits Romain
L- 8070 Bertrange

Tel: +352 26 25 80 13
info@imslux.lu
www.imslux.lu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux:
Linkedin, Twitter, Facebook, Youtube, Flickr

